

publie le 15 juillet 2013

Métropole du Grand Paris : Montreuillois(es), Bagnoletais(es), engageons le débat

Dès demain après-midi, je serai dans l'hémicycle pour participer au lancement du débat sur le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles qui introduit dans ses articles 12 et 13, une révolution territoriale, institutionnelle, d'aménagement et de solidarité sans précédent.

Nous vivons jusqu'à présent l'une des situations les plus insolites d'Europe : Une capitale et une proche banlieue quasiment déconnectée en terme de politique d'aménagement et de logement, une intégration insuffisante, inefficace et en deçà des défis que le développement économique, la jeunesse et la crise du logement nous lancent.

« La Métropole du Grand Paris au moyen de la création d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre à statut particulier » comprenant Paris et les communes de « première couronne » des trois départements des Hauts de Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sera créée le 1^{er} janvier 2015. 124 communes sont ainsi concernées.

Les compétences de la métropole seront de droit commun, pouvant être déléguées au conseil de territoire, nos actuelles communautés d'agglomération, à l'exception de l'habitat, du logement, de l'aménagement et de l'environnement.

Un « schéma régional de l'habitat et de l'hébergement » (SRHH) sera appliqué afin de rompre avec l'injustice et l'inégalité qui frappent les territoires telles que les nôtres, où souvent les difficultés les plus fortes se cumulent aux efforts de solidarité les plus poussés que ce soit dans l'accueil des migrants ou des populations précaires.

Mais la solidarité ne s'arrête pas là. Nous avons, avec l'ensemble des parlementaires socialistes de Seine-Saint-Denis, bataillé lors du projet de loi finance, en décembre dernier, afin de créer un fonds de péréquation au sein de l'Île-de-France favorable notamment à notre département.

Assumant des dépenses sociales quatre fois supérieures à celle de Paris, celui-ci remplit cette mission avec des ressources trois fois inférieures. Le présent projet de loi institue ce fond désormais dans la loi de la République.

Pour **Montreuil** comme pour **Bagnolet**, le défi est immense.

Il nous faut tout d'abord réussir le débat entre citoyens, qui nécessite information, dialogue et propositions communes en lieu et place du néant et des fausses annonces érigés en guise de concertation.

Que va réellement changer la Métropole pour notre territoire ? Pour nos politiques publiques locales ? Pour ses agents et personnels ? Quelles places pour les initiatives citoyennes ? Quelles proximités seront préservées et quelles devront être créés ?

De ce point de vue, nos exigences pour le débat sont fortes ;

- La question du calendrier et de la coordination nécessaire avec les projets déjà programmés ;
- Une véritable péréquation sans laquelle aucune justice pour nos territoires n'est possible
- Préciser et renforcer le rôle des conseils de territoires notamment pour ce qui concerne la culture et le développement économique ;
- Exiger l'élection fléchée des conseillers communautaires (pour que soient signalés sur les listes municipales les candidats aux communautés d'agglomérations) afin d'établir une juste transparence entre les élus et les citoyens afin que l'on sache lors des municipales pour qui on vote et pourquoi faire ;
- Le cadre du dialogue social dans le cadre des transferts de personnel ;

L'ambition qui doit être la nôtre est de développer une véritable vision, une ambition qui concilie à la fois les opportunités d'avenir qu'offre la Métropole, tout en sachant investir de nos forces cet avenir commun qui se dessine.

Pour cela, encore faut-il réussir à se hisser au niveau des exigences et des coopérations nouvelles qu'appellent de leurs vœux les montreuillois(e)s et les bagnoletais(e)s, car il s'agit, sans exhaustivité, de la vie concrète de nos concitoyens : **des aménagements qu'il nous faut savoir anticiper pour la porte de Montreuil et de Bagnolet, la rue de Paris, nos programmes de renouvellement urbain de nos quartiers qui demeurent à ce jour gravement retardés par des dossiers mal conçus, voire abandonnés, c'est aussi notre stratégie de développement économique, ainsi que la vision d'un territoire culturel qui doit s'imposer comme le haut lieu de la création et de la diffusion à l'échelle européenne.**

Les défis sont nombreux. Et s'il y a aujourd'hui une conviction partagée par l'ensemble des concitoyens de la circonscription au delà des postures et des disputes politiciennes que seront sans aucun doute balayées lors des prochaines municipales, c'est que notre potentiel est immense et nos opportunités illimités

Montreuil, Bagnolet, le Grand Paris, notre avenir est désormais commun, il nous revient de le décider et de le façonner.

Montreuil, Bagnolet, le Grand Paris, notre avenir est désormais commun, il nous revient de le décider et de le façonner.